

Bruxelles, le 26 février 2014
BT/AF/sb/NI/ 1338 (2014)

***RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DE LA CINQUIÈME RÉUNION PLÉNIÈRE DE L'ARLEM
TENUE À TANGER, AU MAROC, LE 24 FÉVRIER 2014***

Adoption du procès-verbal de la quatrième session plénière de l'ARLEM, tenue le 18 février 2013 à Bruxelles, Belgique.

Le procès-verbal a été approuvé sans modification.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été approuvé sans modification.

1. Examen et adoption des rapports de l'ARLEM
--

1.1 Les membres ont adopté par consensus le **rapport annuel sur "L'état de la dimension territoriale de l'Union pour la Méditerranée"** (rapporteurs: Youssef Ali Abd El-Rahman et Ramón Luis Valcárcel Siso).

1.2 Les membres ont adopté par consensus le rapport sur **"Une stratégie de cohésion pour la Méditerranée "** (rapporteur: Mme Joana Ortega i Alemany, vice-présidente du Gouvernement de Catalogne, ES/ CPRM-CIM).

1.3 Les membres ont adopté par consensus le rapport sur **"La mobilité urbaine durable en Méditerranée"** (rapporteur: M. Karim Bennour, président de l'Assemblée populaire de la Wilaya d'Alger, DZ).

2. Adoption du programme de travail de l'ARLEM pour 2014 et décisions relatives au mandat de l'ARLEM 2012-2015

2.1 Confirmation de la composition du Bureau de l'ARLEM

L'Assemblée plénière, sur proposition du Bureau, a décidé de procéder à des changements dans la composition du Bureau. À compter du 24 février 2014, les membres du Bureau seront par conséquent:

Pour le groupe UE:

- **M. Valcárcel Siso** (Murcia/ Espagne), Président du CdR
- **M^{me} Bresso** (Piemont/ Italie), Première Vice-Présidente du CdR
- **M. Costa** (Lisboa / Portugal), Président de la commission CIVEX du CdR
- **M. Van den Brande** (Vlaanderen/ Belgique)

- **M. De la Torre Prados** (Maire de Málaga, Espagne/Conseil des communes et régions de l'Europe - CCRE) – a été désigné par les associations européennes
- **M. Andersen** (Bornholm/ Danemark) est en cours de remplacement.
- comme observateur, **Ms Linda Gilham** (Runnymede,UK);

Pour le groupe des partenaires méditerranéens:

- **M. Abd El-Rahman** (Giza/ Egypte)
- **M^{me} El Khiel** (Arbaoua/ Maroc)
- **M. Yaiche** (Wilaya de Constantine/ Algérie)
- **M. Maty Mint Hamady** (Nouakchott/ Mauritanie, remplace **M. Hamza**)
- **M. Mohamed Samcha** (Kébili/Tunisia, remplace **M. Toukabri**) ;
- **M. Luka** (Shkodra/Albania) est en cours de remplacement.

2.2 Choix du thème qui sera traité par la commission SUDEV en 2014 et désignation du rapporteur

Les membres ont nommé **M. Mohamed Boudra** (Président du Conseil régional de Taza-Al Hoceima-Taounate, MA) en tant que rapporteur sur "**La gestion des déchets aux niveaux local et régional en Méditerranée**".

.../...

2.3 Choix du thème qui sera traité par la commission ECOTER en 2014 et désignation du rapporteur

Les membres ont nommé **M. António Costa** (Maire de Lisbonne, PT) en tant que rapporteur sur "**Le rôle des autorités locales et régionales dans la gestion des migrations dans la Méditerranée**".

2.4 Programme de travail 2014

L'Assemblée plénière a adopté le Programme de travail 2014 présenté par les deux co-présidents.

3. Fixation des dates pour les prochaines réunions de l'ARLEM

3.1 L'Assemblée plénière a décidé que, dans le courant de l'année 2014, la réunion de la **commission ECOTER** se tiendra à Malaga, en Espagne, et celle de la **commission SUDEV** à Marseille, en France (dates à fixer).

3.2 Suite à l'invitation de Mme Hande Özsan Bozatli, Vice-Présidente du Conseil provincial spécial d'Istanbul et Présidente de l'Assemblée des régions d'Europe - AER, l'Assemblée plénière a donné son accord pour convoquer la **sixième session plénière** à Istanbul, en Turquie, début 2015.

4. Autres décisions

4.1 L'Assemblée plénière a donné son accord sur le lancement de **l'observatoire pour le suivi et l'analyse des tendances en matière de décentralisation et de régionalisation dans les États membres de l'ARLEM**, basé sur la carte de l'état d'avancement actuel du processus de décentralisation et de régionalisation dans les pays des rives Sud et Est de la Méditerranée qui sera mise sur le site de l'ARLEM à compter du 30 mars 2014.

4.2 L'Assemblée plénière a donné son accord pour finaliser le **projet de l'ARLEM sur le renforcement des capacités institutionnelles**, en vue de le faire labéliser par le Secrétariat de l'UpM fin 2014 (mise en œuvre début 2015).